

# Notions élémentaires d'économie politique à l'usage des instituteurs [suite]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **7 (1878)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

considérer comme les parties d'un tout, lequel est très-usité : *ta* bleau, *te* nir, *tu* parles etc. ; on procédera de la même manière avec *na*, *ne*, *nu*, *bla*, *ble*, *blu*, en faisant prononcer d'abord le son, puis l'articulation, enfin la syllabe.

Il est bon de faire reproduire la leçon de lecture à l'aide de l'écriture ou de lettres mobiles, de donner en dictées les mots et les syllabes qui la composent, d'en faire lire et épeler de mémoire tous les mots, de prononcer une syllabe de la leçon et de faire trouver la fin du mot ou de la phrase.

Le maître fait lire l'exercice d'application, en ayant soin de revenir toujours en arrière aux deux tableaux précédents, quand l'enfant est embarrassé. Il lira lui-même les syllabes placées entre parenthèses sans les faire répéter aux enfants et expliquera le sens des mots.

On étudie de la même manière les autres vignettes, ainsi que les tableaux d'analyse et de synthèse placés à la suite, en ayant soin de retenir les enfants sur l'exercice d'application ou de récapitulation, qui deviendra de plus en plus étendu, car il renfermera les éléments étudiés dans les tableaux précédents.



## NOTIONS ÉLEMENTAIRES D'ÉCONOMIE POLITIQUE A L'USAGE DES INSTITUTEURS

### CHAPITRE V

#### DU TRAVAIL

1. Le travail est défini par les économistes, l'application des forces ou facultés physiques et intellectuelles de l'homme à une production. Il faut en effet le concours des deux espèces de facultés, et il n'y a pas de travail économique qui soit purement physique ou purement intellectuel.

Le travail est la source unique de la richesse. En effet le capital provient lui aussi du travail.

Dieu, pour châtier la prévarication du premier homme, a attaché la peine au travail. Mais le travail lui-même existait dans le Paradis terrestre. L'Écriture sainte dit que Dieu y avait placé le premier homme *ut operaretur*.

2. Le travail nous est, en effet, imposé par notre nature perfectible ; il est la condition essentielle de tout développement, de

tout progrès. C'est par le travail incessant et accumulé des générations, que l'humanité a pu conquérir la matière, qu'elle est arrivée à la conquête d'elle-même, et qu'elle s'est fait cette part de loisir, sans laquelle eussent été impossibles les découvertes scientifiques, les œuvres purement intellectuelles et les arts. Comme le fait remarquer Courcelle-Seneuil, les nations et les races qui n'ont accordé au travail que ce qu'on ne pouvait lui refuser sans périr aussitôt, se sont éteintes ou n'ont pu se développer ; ce qui en subsiste encore croupit dans la misère et la barbarie. Au contraire les races qui ont embrassé courageusement le travail, dominent le monde et sont supérieures à toutes les autres par la richesse, par la science, la moralité, la vertu et la civilisation. Il en est de même des familles : celles-là seules qui travaillent ont pour elles la prospérité et l'avenir.

3. Aucun produit, soit matériel, soit immatériel, n'existe que par le travail ; mais le travail diffère suivant le produit à obtenir. Le manoeuvre, l'artisan, le négociant, le professeur, le magistrat, tous s'adonnent à un travail, mais chacun en employant des facultés différentes. Les facultés physiques, intellectuelles ou morales sont très-inégalement réparties entre les hommes : d'où il résulte que chacun est apte à une série donnée de travaux : ceux-ci aux travaux qui exigent une grande force musculaire ; ceux-là aux travaux qui requièrent de grands talents et l'emploi de l'intelligence.

Cependant, à mesure que la civilisation se développe, la part des facultés physiques diminue, et celle des facultés intellectuelles augmente dans le travail. Les travaux pénibles sont exécutés par des animaux ou des machines : l'homme se donne comme des organes nouveaux ; il se fatigue moins, dépense moins et produit davantage. Ce phénomène est frappant dans l'industrie des transports, qui dans les peuplades les plus arriérées se fait par les bras et sur les épaules. Les peuplades un peu plus civilisées emploient des animaux, comme le bœuf, l'âne, le cheval, le chameau, l'éléphant ; à un degré plus élevé de civilisation, on trouve les chars sur la terre et les barques et vaisseaux sur les fleuves et sur la mer. Les barques d'abord mues par les rames, sont ensuite entraînées par le vent à l'aide des voiles. Et nous avons vu récemment la vapeur appliquée à la locomotion sur mer et aussi sur terre par l'établissement des chemins de fer. Ces derniers sont le moyen de transport le plus perfectionné et le moins pénible.

4. Le travail de l'homme est d'autant plus *efficace* qu'il lui faut moins de temps ou moins d'efforts pour obtenir un produit déterminé. Si le travailleur parvient à faire en un seul jour ce qui en exigeait deux auparavant, ou à produire seul l'ouvrage qui exigeait le concours de deux hommes, il a doublé l'efficacité de son travail. Il lui faudra moins d'approvisionnements et par conséquent moins de capital.

Parmi les causes qui augmentent l'efficacité du travail, il faut citer d'abord la *coopération* et la *division du travail*.

5. La *coopération*, c'est la réunion des efforts de plusieurs dans un but commun. Elle est *simple*, lorsque les travailleurs s'entraident dans une même besogne, comme lorsqu'on fait la chaîne dans un incendie, que des manœuvres font la chaîne pour transporter les tuiles sur les toits ; c'est aussi le cas des scieurs de long, des manœuvres qui enfoncent des pilotis à l'aide d'une sonnette, etc.

La coopération est *complexe* quand des travaux différents, exécutés par diverses personnes, se résolvent définitivement en un certain produit. Ainsi l'agriculteur qui produit le blé, le charretier qui le transporte, le meunier qui le moule, le boulanger qui le pétrit et le cuit *coopèrent* à la production du pain.

Mais chacun de ces coopérateurs a besoin de nourriture, d'habits, de logement, et les travailleurs qui pourvoient à ces différents besoins font aussi quoique indirectement de la *coopération* à la production du pain. En effet, si ces travailleurs n'existaient pas, chacun des coopérateurs de la première série serait obligé de se détourner de son occupation pour se nourrir, se loger, s'habiller, etc. En le dispensant de ces soins, on l'aide donc à produire davantage, c'est-à-dire qu'on *coopère* indirectement à sa production.

6. La coopération complexe est une des formes de la *division du travail*. Le travail se divise, dans les industries extractives, d'après les procédés d'exploitation, qui sont autres pour la chasse que pour la pêche, pour l'apiculture que pour l'horticulture, pour l'élevage du bétail que pour l'exploitation des forêts, etc. Mais la division du travail n'est jamais portée très-loin dans ces industries, parce qu'elles ne peuvent qu'exceptionnellement assurer un travail uniforme et constant à chaque ouvrier pendant toute l'année.

Au contraire, dans les industries de fabrication, chacune des opérations par lesquelles passe la matière première, constitue un travail distinct, constant et régulier qui peut devenir l'occupation exclusive d'une classe de travailleurs.

7. Enfin, chaque opération elle-même peut être subdivisée en une série de mouvements très-simples, dont chacun est exécuté par une catégorie de travailleurs. C'est cela qu'on appelle proprement la *division du travail*. Adam Smith a montré la puissance productive vraiment prodigieuse de la division du travail par l'exemple suivant.

Le travail d'un fabricant d'épingles est divisé en 18 opérations. Dans une manufacture qu'il a examinée, 10 ouvriers s'étaient partagé ces 18 opérations, ce qui veut dire que certains en exécutaient plusieurs. Ces 10 ouvriers produisaient en un jour plus de 48000 épingles, soit 80 par minute, ou 8 épingles chacun par minute. Si au lieu de combiner leurs efforts, ces dix ouvriers avaient travaillé séparément, il est probable que chacun d'eux n'aurait pas fabriqué 20 épingles dans la journée.

J.-B. Say cite les résultats de la division du travail dans la fabrication des cartes à jouer. Elles subissent 70 opérations. Dans une fabrique composée de 30 ouvriers, la production était de 15,500 cartes, soit plus de 500 cartes par homme et par jour.

8. Les causes de la puissance productive de la division du travail, sont :

*a)* L'habileté singulière acquise par l'ouvrier qui exécute toujours une même opération ;

*b)* L'épargne du temps que fait toujours perdre le changement de place, d'occupation et d'outils : c'est parce que le changement de travail fait contracter des habitudes d'indolence, que les ouvriers de la campagne sont impropres aux travaux de la fabrication ;

*c)* Les ouvriers trouvent des procédés expéditifs et simplifiés, ils ne tâtonnent pas et acquièrent ce qu'on appelle le tour de main ;

*d)* Chaque ouvrier peut être employé suivant ses aptitudes et ses forces, et on peut confier à des femmes et à des enfants des opérations faciles et peu pénibles qui, sans la division du travail, seraient exécutées par des ouvriers travaillant plus chèrement.

9. La division du travail a des limites, qui sont :

*a)* L'étendue du marché : produisant davantage il faut pouvoir écouler plus de produits fabriqués ;

*b)* La faible densité de la population, le manque de moyens de communications, la pauvreté d'un pays ;

*c)* La rareté des capitaux : la division du travail ne produit tous ses effets que dans de vastes ateliers disposant de très-grands capitaux pour les achats de matières premières, d'outillage et d'approvisionnement ;

*d)* Enfin, la nature des industries, comme nous l'avons déjà montré (n° 6).

QUESTIONNAIRE. — 1. Qu'est-ce que le travail économique ? — 2. Quels sont les résultats du travail sur le développement de l'humanité ? — 3. Quels sont les résultats de la civilisation sur le travail ? — 4. En quoi consiste l'efficacité du travail ? — 5. Qu'est-ce que la coopération ? la coopération simple ? la coopération complexe ? — 6. Pourquoi la division du travail est-elle moins usitée dans les industries extractives que dans les industries de fabrication ? — 7. En quoi consiste principalement la division du travail dans ces dernières industries, et quels en sont les résultats sur l'efficacité du travail ? — 8. Quelles sont les causes de la puissance de production de la division du travail ? — Indiquer les limites de la division du travail.

